

**Présidence** : Serge MOTTIER

**Présents** : Yves BOISSERIE - Dimitri DUBOIS - Odile ESKENAZI - Alain TANCREL - Jacques TUFFIERE

## **1. INTERVENTION DU PRÉSIDENT**

### **a) Commissions régionales**

Les procès-verbaux des commissions :

- CRM du 14 Janvier 2021
- CRJ du 25 Janvier 2021

sont adoptés

### **b) Modalités d'approbation des records régionaux**

Le bureau décide que le suivi et l'approbation des records de ligue seront effectués par la CSO.

### **c) Réunion avec les CTS**

Serge MOTTIER fait le point de la réunion qu'il a eue avec les CTS.

Les sujets suivants ont été traités :

- Le rôle des CTF
- Le travail avec les Comités départementaux
- Le suivi de la politique de la ligue
- Le rôle des comités dans la détection
- Le poste de DPST (Directeur de la Performance Sportive sur le Territoire)

Les CTS remercient la ligue pour les compétitions qui ont pu être organisées au Stadium

Ils sont impatients, comme tous, de reprendre les compétitions avec les licenciés

### **d) Dossier URSAFF**

Ce dossier fait suite à un contrôle URSSAF qui avait relevé des anomalies dans certaines indemnisations d'intervenants,

Une assignation au TAS vient de nous parvenir avec convocation fin mai.

Après discussion les membres du bureau décident d'une reprise de contact avec l'avocat qui a suivi le dossier.

## **2. INTERVENTION DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE**

### **a) Licences et mutations**

Le nombre des licences au 8 février 2021 est de 22023 contre 26 697 au 8 février 2020, soit 81.95% du total de la saison 2019/2020.

Les mutations, elles, aussi en nette régression, sont au nombre de 268 mutations internes ou vers la Ligue des Pays de la Loire et 81 mutations vers des ligues extérieures.

En deux saisons, suite à la modification de la réglementation notamment, les mutations ont diminué d'environ 50%.

#### **b) Comité Directeur du 27 Février 2021**

Cette réunion ne pourra pas se dérouler en présentiel comme prévu dans le calendrier initial. La formule visioconférence de 2h30 environ le samedi 27 Février est donc adoptée. L'ordre du jour sera adressé prochainement aux membres participants.

#### **c) Commissions nationales**

Le bureau donne son accord à la candidature d'Odile ESKENAZI à la commission de l'athlétisme féminin.

#### **d) Election au CROS**

Le bureau donne son accord à la candidature de Serge MOTTIER à l'élection au CROS.

#### **e) Assemblée Générale de la Ligue**

La FFA a décidé de reporter la date de l'assemblée générale au 19 juin à Mulhouse

Le bureau estime qu'il serait intéressant de décaler également l'assemblée générale de la Ligue pour qu'elle puisse réunir les clubs en un même lieu. Celle-ci pourrait se tenir vers le 15 mai soit au Stadium soit au Westotel.

### **3. INTERVENTION DU TRÉSORIER**

La commission des finances s'est réunie le 2 février avec à son ordre du jour la préparation du budget 2021, les investissements éventuels et le plan de relance envers les clubs

La probabilité d'aides de la Région Pays de la Loire ainsi que celles de l'Etat a été évoquée. Il faudra y porter toute notre attention. A ce jour nous n'avons pas d'autres informations officielles.

### **4. INTERVENTION DU VICE PRÉSIDENT EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LES COMITES**

Dimitri DUBOIS rend compte de l'avancée du dossier de rencontres des comités et des clubs.

Les questionnaires préparés avec les salariées de la Ligue sont prêts et les dates de rencontres (jusqu'au 6 mars) ont été proposées aux comités. A l'heure actuelle quatre des cinq comités ont confirmé leur participation.

Pour les clubs, il propose de retenir environ 25 clubs de la région avec des profils différents pour avoir un échantillon représentatif (avec une répartition par département en cohérence avec le nombre de clubs total). Il propose également d'associer étroitement les membres du Comité directeur à cette phase de rencontres.

### **5. INTERVENTION DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU POLE SPORTIF**

Alain TANCREL précise qu'une réunion du pôle sportif est programmée le 11 février pour établir une proposition de calendrier pour la prochaine CSO du 16 février

Suite au cahier des charges établies par la FFA pour les meetings régionaux il conviendra d'en établir le calendrier. Une réunion avec les organisateurs de meeting est programmée le 25 février

Patrick TAFFOREAU (COTR) prépare le jury pour les France Elite à ANGERS. Une réunion sur le terrain est prévue avec la FFA le 24 février

Un dossier « terrain » est en cours de constitution pour spécifier les besoins particuliers à chaque type de compétition et ainsi faciliter la désignation des clubs qui pourraient organiser nos différents championnats régionaux

Il évoque ensuite la réunion de la CSO Nationale qui a abordé la saison estivale avec toutes les incertitudes qui existent à ce jour.

Une réflexion est en cours à propos des « tests » qui ont été faits dans les clubs et dont les résultats n'apparaissent nulle part.

Il insiste particulièrement sur la complexité de la situation en cette période particulière et de la difficulté à prendre des décisions

## **6. INTERVENTION DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA FORMATION ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

### **a) Développement territorial**

Jacques TUFFIERE signale le travail important de la CRES concernant les installations existantes et l'utilisation qui peut en être faite.

Le schéma directeur des équipements est en cours de réécriture.

Il faut étudier toutes les possibilités de développement et notamment le Trail avec le label UNI VERT TRAIL, que nous avons présenté à plusieurs collectivités territoriales.

### **b) Formations**

Pour le 1er semestre la formation se fait au maximum en visioconférence, dans les différents domaines sur la partie théorique, mais pour celle concernant de la formation pratique sur le terrain et la compétition il faudra attendre que la pandémie ait régressé.

Dans les domaines encadrement sportif et jury, des difficultés pour valider les modules et les diplômes qui nécessitent des épreuves pratiques sur le terrain, il faut attendre la reprise avec une organisation programmée pour exercer ces validations

Dans le domaine direction, les modules pour les dirigeants de 1er et 2ème niveau seront validés après la formation théorique en visioconférence par un QCM d'évaluation

Alain DONIAS a réuni avec Alexandra et Laurence les Coachs Athlé Santé pour faire une proposition d'une offre de formation pour les clubs d'environ une vingtaine d'heures regroupant les modules nécessaires pour encadrer un groupe de marcheurs.

